news tank football

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Sylvain Grimault pour son seul usage (abonné n° 82955)

Covid-19 : « La LFP et tous les acteurs du football ont placé la santé comme priorité des priorités »

Paris - Publié le lundi 20 avril 2020 à 19 h 02 - Actualité n° 181099

« Depuis le début de cette crise, la LFP et tous les acteurs du football ont placé la santé comme la priorité des priorités », affirme la Ligue de Football Professionnel le 20/04/2020.

« L'urgence économique ne doit pas prendre le pas sur l'impératif de santé publique. Renonçons à une reprise précipitée et dangereuse du championnat. Rassemblons dès aujourd'hui les conditions d'une reprise réussie et exemplaire de ce football que l'on aime tant », déclare Sylvain Kastendeuch, coprésident de l'UNFP dans une tribune publiée par Le Monde datée du 21/04/2020 (texte intégral dans l'espace « à lire également », voir par ailleurs).

« Il faut peut-être étudier un autre scénario dont ont parlé Jean-Pierre Rivère (président de l'OGC Nice) et Nasser Al-Khelaïfi (président du Paris SG), où on décalerait tout ça pour terminer la saison 2019-20 à la fin de l'année civile et on reprendrait en début d'année 2021 pour la nouvelle saison. C'est l'un des scénarios qui intéresse la FIFA avec la Coupe du monde au Qatar (du 21/11 au 18/12/2022). J'y suis favorable si l'UEFA l'envisage », affirme Jean-Michel Aulas, président de l'Olympique Lyonnais et président du Collège de Ligue 1, à L'Équipe, le 20/04/2020.

« La LFP a toujours suivi scrupuleusement les consignes du gouvernement, et travaille en lien avec le ministère des Sports et le ministère de l'Intérieur pour étudier les meilleures conditions de la reprise garantissant d'abord la santé de tous les acteurs ainsi que l'équité sportive et la pérennité économique du football professionnel », réplique la LFP dans un communiqué que News Tank reproduit intégralement ci-dessous.

« La Ligue est en attente des modalités de déconfinement et des recommandations de l'UEFA » (LFP)

> *• Compte tenu des nombreuses prises de parole sur le sujet de la reprise de Ligue 1 et de Ligue 2, la LFP tient à rappeler et préciser les faits suivants :*

• **1.-** Le Bureau du conseil d'administration a voté à l'unanimité le 10/04/2020 un projet concernant la reprise des Championnats de Ligue 1 et Ligue 2. Une des hypothèses prévoit notamment la fin des championnats 2019-20 (hors barrages) le 25/07 et une reprise les 22 et 23/08/2020 de la saison 2020-21. Cette même hypothèse prévoit un redémarrage de la saison 2019-20 le 17/06/2020.

« La LFP a demandé un protocole sanitaire et médical de reprise des entraînements »

- **2.-** La LFP est maintenant en attente des modalités de déconfinement que le gouvernement annoncera à la fin du mois d'avril, et en particulier les conditions dans lesquelles les matches pourraient se jouer à huis clos.
- **3.-** La LFP est également en attente des recommandations de l'UEFA, qui seront présentées lors de son comité exécutif du 23/04/2020, ainsi que du calendrier des matches de Ligue des Champions.
- **4.-** Enfin et surtout, la LFP a demandé à la commission médicale de la FFF et au représentant des médecins au conseil d'administration de la LFP d'élaborer un protocole sanitaire et médical de reprise des entraînements à l'instar de ce qu'ont annoncé la semaine dernière les principaux championnats européens (Bundesliga, Serie A, LaLiga).

> *• Depuis le début de cette crise, la LFP et tous les acteurs du football ont placé la santé comme la priorité des priorités. Dans ce contexte, la LFP a toujours suivi scrupuleusement les consignes du gouvernement, et travaille en lien avec le ministère des Sports et le ministère de l'Intérieur pour étudier les meilleures conditions de la reprise garantissant d'abord la santé de tous les acteurs ainsi que l'équité sportive et la pérennité économique du football professionnel.*
>
> ***LFP, communiqué intégral du 20/04/2020***

Ligue de Football Professionnel

Composition du conseil d'administration (2016-2020)
Collège de Ligue 1 (huit membres) :
• Nasser al-Khelaïfi (Paris Saint-Germain)
• Saïd Chabane (Angers SCO) élu le 15/06/2017 pour remplacer Jean-Michel Aulas, démissionnaire après son élection au comité exécutif de la FFF, le 18/03/2017.
• Laurent Nicollin (Montpellier Hérault SC)
• Waldemar Kita (FC Nantes), élu le 06/06/2019
• Jacques-Henri Eyraud (OM), élu le 14/12/2017
• Bernard Joannin (Amiens SC), élu le 06/06/2019
• Jean-Pierre Caillot (Stade de Reims), élu le 20/07/2018
• Marc Ingla (LOSC Lille), élu le 18/09/2019, en remplacement de Bertrand Desplat dont le club, l'En Avant de Guingamp, a été relégué en Ligue 2 au terme de la saison 2018-19.
Collège de Ligue 2 (deux membres) :
• Francis Graille (AJ Auxerre), élu le 20/07/2018
• Loïc Féry (FC Lorient), élu le 20/07/2018
Collège des Indépendants (cinq membres) :
• Nathalie Boy de La Tour
• Alain Guerrini
• Vincent Labrune
• Gilbert Thiel, élu le 06/06/2019 pour remplacer Jean-Michel Roussier, devenu président de l'AS Nancy-Lorraine (Domino's Ligue 2), le 01/10/2018
• Alexandre Lacombe (désignation par le comité exécutif de la FFF, le 13/01/2017, validée par l'Assemblée générale de la LFP, le 15/06/2017)
Président de Première Ligue :
• Bernard Caïazzo
Président de l'UCPF :
• Claude Michy
Représentant de la FFF :
• Michel Denisot
Représentants des joueurs (deux membres) :
• Philippe Piat
• Sylvain Kastendeuch
Représentants des éducateurs (deux membres) :
• Pierre Repellini
• Raymond Domenech
Représentant des personnels administratifs :
• Patrick Razurel
Représentant des arbitres :
• Olivier Lamarre
Représentant des médecins de clubs professionnels :
• Éric Rolland
Membres de droit (avec voix consultative) **:**
• Noël Le Graët (président de la FFF)
• Didier Deschamps (Directeur des sélections nationales)
• Hubert Fournier (Directeur Technique National)

• Les directeurs des syndicats de clubs (Philippe Diallo pour l'UCPF ; Bruno Belgodère et Marie-Hélène Patry pour Première Ligue)
• Didier Quillot (nommé directeur général exécutif de la LFP, le 15/03/2016)

Composition du Bureau (2016-2020)

Présidente :
• Nathalie Boy de la Tour

Représentants du collège de Ligue 1 (+ président de Première Ligue) :
• Nasser al-Khelaïfi (Paris Saint-Germain)
• Jean-Pierre Caillot (Stade de Reims)
• Saïd Chabane (Angers SCO)
• Jacques-Henri Eyraud (Olympique de Marseille)
• Laurent Nicollin (Montpellier Hérault SC)
• Bernard Joannin (Amiens SC)
• Waldemar Kita (FC Nantes)
• Bernard Caïazzo (Première Ligue)

Représentant du collège de Ligue 2 (+ président de l'UCPF) :
• Francis Graille (AJ Auxerre)
• Claude Michy (Clermont Foot)

Représentants des familles du football :
• Philippe Piat (UNFP)
• Pierre Repellini (UNECATEF)
• Patrick Razurel (SNAAF)

Représentant de la FFF :
• Michel Denisot

Représentant des indépendants :
• Vincent Labrune (voix consultative)

Directeur général exécutif :
• Didier Quillot (voix consultative)

Ligue de Football Professionnel
6, rue Léo-Delibes
75116 Paris - FRANCE
Téléphone : 01 53 65 38 00

Fiche n° 1118, créée le 06/02/14 à 18:33 - MàJ le 02/04/20 à 16:09

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »